



13 bis boulevard Robert Schuman

50100 Cherbourg en Cotentin

06.24.93.40.03 / 02.50.29.20.24

contact@ecoledepreeti.com

www.ecoledepreeti.com



BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION CIVIQUE ET CITOYENNE « JOURNÉE THÉMATIQUE et PSC1 »

Païement par chèque au moment de l'inscription à l'ordre de « L'école de Preeti »

Administrations et Services Publiques : bon de commande ou d'engagement avec la fiche

A renvoyer à L'école de Preeti 13 bis boulevard Schuman – 50100 Cherbourg en Cotentin

RENSEIGNEMENTS : contact@ecoledepreeti.com / 02.50.29.20.24

DATES FORMATION (à partir de 6 participants)

FCC thématique :

- Jeudi 09 décembre 2021 : « Mes Projets et mon Orientation après le SC » (en présentiel)
- Jeudi 10 février 2022 : « Mes Projets et mon Orientation après le SC » (en présentiel)
- Mardi 05 avril 2022 : « Le Numérique Aujourd'hui » (en présentiel)
- Mercredi 04 mai 2022 : « La Vie Associative » (en visio)
- Jeudi 16 juin 2022 : « Mes Projets et mon Orientation après le SC » (en présentiel)

PSC1 : (en présentiel)

- Mardi 12 octobre 2021
- Mardi 07 décembre 2021
- Mardi 08 février 2022
- Jeudi 07 avril 2022
- Mardi 14 juin 2022

CHOIX DE LA FORMULE

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Formation FCC 40€ | <input type="checkbox"/> Formation FCC + Repas 55€ |
| <input type="checkbox"/> Formation PSC1 60€ | <input type="checkbox"/> Formation PSC1 + Repas 75€ |
| <input type="checkbox"/> Formation FCC + PSC1 100€ | <input type="checkbox"/> Formation FCC + PSC1 + Repas 130€ |

(MERCİ D'ÉCRIRE LES MAILS LISİBLEMENT ET DE BIEN MARQUER LES POINTS ET LES TIRETS)

Nom et Prénom du volontaire : Âge :

Mission principale en SC :

DuAu..... Durée :

Téléphone : Mail :

Ville de départ / retour :

Structure : Activité Principale:

Adresse :

Nom du tuteur : Mail :

Nom du responsable de la structure d'accueil : Téléphone.....

Adresse MAIL pour facturation :

signature + cachet :

Renvoyer votre bulletin d'inscription maximum 1 semaine avant le début de la formation par mail ou courrier postal.

En cas de désistement, le paiement vous sera remboursé à hauteur de 75% jusqu'à j-7. Au dessous, aucun remboursement possible.

Les convocations vous seront envoyées au plus tard 1 semaine avant par courrier électronique.